

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT** en formation générale.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	33+22	55
Quorum		53
Total des voix (P +R)		87
Majorité absolue		44

ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

2 représentants de la Région disposant chacun de 5 voix :

Mme	Béatrice MARTIN
M	Jean-Pierre SERRUS

2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO
M	Didier REAULT

Mme Marion MAGNAN

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
MM. Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poet, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M Christian HUBAUD, par Lucien GALLAND

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
M. Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL
Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR,
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX,
Mme Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
MM. Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX
Mme David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET,
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-Pierre FABRE
MM. Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

1 représentant du collège communal disposant d'une voix :

M Roger-Paul GONTARD, par Julien DE BENITO



Délibération n° 2023-27
Formation Générale

RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Sollicitation de financements par le Fonds Vert

La création du Fonds Vert a été annoncée le 27 août 2022 par la Première Ministre Elisabeth Borne.

Dispositif inédit, ce fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé plus communément « Fonds Vert », a pour ambition d'aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale, à adapter leur territoire au changement climatique et à améliorer leur cadre de vie. Il est doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux Préfets à qui il appartient de sélectionner les projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés.

Le Fonds Vert se décline sur trois axes :

Axe 1 : Renforcer la performance environnementale (rénovation énergétique des bâtiments publics, soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets, rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public)

Axe 2 : Adapter les territoires au changement climatique

- **Prévention des inondations : le renforcement des aides apportées par les PAPI**
- **Prévention des inondations : l'appui financier aux collectivités gestionnaires de digues, dans le cadre de la compétence GEMAPI**
- Appui aux collectivités de montagne soumises à des risques émergents
- Autres ...

Axe 3 : Améliorer le cadre de vie

- Accompagner le déploiement des zones à faibles émissions mobilité
- Développement du covoiturage
- Recyclage des friches
- **Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030**

Les crédits de ce nouveau dispositif étant toujours disponibles, le SMAVD a fait un premier état des lieux des projets pouvant potentiellement y être éligibles. Les services ont ainsi d'ores et déjà identifié une dizaine de dossiers qui feront très prochainement l'objet d'une demande de subvention. Ces projets, réalisés par le SMAVD pour son propre compte ou dans le cadre

de ses délégations GEMAPI, représentent **un montant total d'assiette éligible avoisinant les 14 millions d'euros** et pourraient dès lors bénéficier, en cas d'instruction favorable, de près de **3 millions d'euros d'aides** (cf les montants détaillés ci-dessous) :

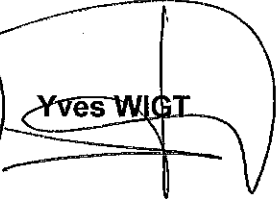
Intitulé	Bénéficiaire	Condition d'éligibilité spécifique	Fond Assiette	Taux envisagé	Montant Fonds Vert sollicité
Confortement épi Sainte-Croix sur SE LRCM	AMP	A3 - Grosse réparation sur système d'endiguement.	300 000 €	50%	150 000 €
Digue des carriers	AMP	Augmentation du niveau de protection	2 500 000 €	15%	375 000 €
Total AMP					525 000 €
Gestion des digues 13	Délégations SE	A4 - Soutien aux dépenses de fonctionnement courant des SE	305 701 €	20%	61 140 €
Gestion des digues 84	Délégations SE	A4 - Soutien aux dépenses de fonctionnement courant des SE	244 325 €	20%	48 865 €
Gestion des digues 04	Délégations SE	A4 - Soutien aux dépenses de fonctionnement courant des SE	74 160 €	50%	37 080 €
Total Délégations SE					147 085 €
Travaux SE d'Avignon	GA	A1 - Travaux de réhabilitation à l'occasion de la régularisation initiale des SE...	6 000 000 €	20%	1 200 000 €
Total GA					1 200 000 €
Lauris T3	LMV	A2 - Augmentation du niveau de protection	1 831 000 €	30%	549 300 €
Total LMV					549 300 €
SE Les Mées	PAA	A2 - Augmentation du niveau de protection	2 500 000 €	20%	500 000 €
Total PAA					500 000 €
Coordination SMAVD gestion des digues	SMAVD	A5 - Coordination de l'action des coll ayant la compétence GEMAPI			12 000 €
Arrachage de la Renouée du Japon (Volonne, confluences Luye et Eze, Eze)	SMAVD	lutte contre les espèces exotiques envahissantes	130 000 €	80%	104 000 €
plantation d'arbres en ripisylve, Durance et affluents	SMAVD	rétablir les continuités écologiques (au regard des espèces protégées)	80 000 €	80%	64 000 €
Total SMAVD					180 000 €
Total général			13 965 186 €		3 101 385 €

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**


APPROUVE la sollicitation de ces nouveaux financements pour tous les projets y étant éligibles,
AUTORISE le Président à prendre tout acte dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 30/03/23

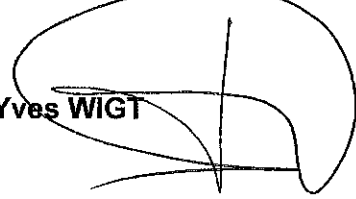
Le Président



Yves WIGT



Le Président



Yves WIGT

